

« La théorie du choix rationnel et ses critiques »

Hudson Meadwell

*Sociologie et sociétés*, vol. 34, n° 1, 2002, p. 117-124.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/009751ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)



# La théorie du choix rationnel et ses critiques

## **HUDSON MEADWELL**

Département de science politique  
Université McGill  
855, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec), Canada H3A 2T7  
Courriel : hmeadw@po-box.mcgill.ca

*Traduction : Suzanne Mineau*

LA THÉORIE DU CHOIX RATIONNEL continue de susciter vexation et perplexité. Les articles de ce numéro spécial de *Sociologie et sociétés* en sont la preuve. Il y a quatre articles d'éminents spécialistes en sciences sociales, dont des sociologues et un politologue. Ces articles expriment bien les préoccupations de chaque discipline, mais leur approche est suffisamment large pour permettre une rencontre des idées. En fait, deux des sociologues se penchent longuement sur l'utilisation de la théorie du choix rationnel dans l'analyse politique.

Dans les commentaires qui suivent, je mets à profit le terrain intellectuel que partagent ces auteurs pour rechercher les points sur lesquels ils s'entendent, ceux sur lesquels ils se complètent et ceux sur lesquels ils semblent en désaccord. À l'occasion, j'orienterai la discussion en dehors de leurs préoccupations communes.

## **LA THÉORIE DU CHOIX RATIONNEL**

Il y a tout d'abord un certain accord au sujet de ce qu'est la théorie du choix rationnel. Campbell soutient que « la réalité politique est déterminée par des individus instrumentalement motivés qui agissent selon une logique utilitaire de coûts et bénéfices » (p. 36). Pour Rule, les prémisses clés du choix rationnel englobent la proposition suivante : l'action humaine est essentiellement instrumentale, et les acteurs calculent

rationnellement quelles lignes d'action sont les plus susceptibles de maximiser leurs récompenses globales. En oubliant pour le moment que les arguments sont mieux circonscrits dans un cas que dans l'autre (la réalité politique par rapport à l'action humaine), disons que les deux positions se chevauchent beaucoup. Je les considérerai donc comme ayant un sens équivalent.

Pour Rule et Campbell, ce sont ces deux notions d'instrumentalisme et d'analyse coût-avantage qui distinguent la théorie du choix rationnel de toutes les autres théories. Ils s'intéressent beaucoup moins à ce que cette théorie pourrait avoir en commun avec les autres théories. Boudon, par contre, traite la théorie du choix rationnel comme une branche de l'individualisme méthodologique. Il s'accorde, avec Rule et Campbell pour dire, par exemple, que l'instrumentalisme et l'analyse coût-avantage sont primordiaux dans la théorie du choix rationnel, mais il ajoute un troisième postulat : l'égoïsme (l'égoïste étant un acteur pour qui les seules conséquences intéressantes de ses actions sont celles qui le touchent personnellement). Boudon poursuit cependant son analyse en ajoutant d'autres postulats qui font partie de la théorie du choix rationnel, mais ne lui appartiennent pas en exclusivité. Ce sont ce qu'il appelle les postulats de l'individualisme, de la compréhension et de la rationalité.

À noter que la rationalité individuelle n'apparaît pas comme un postulat propre à la théorie du choix rationnel, mais propre à l'individualisme méthodologique. Cela signifie que les postulats exclusifs de la théorie du choix rationnel (instrumentalisme, analyse coût-avantage et égoïsme) ne sont pas nécessaires pour qu'il y ait rationalité. En théorie, la rationalité individuelle est spécifiée indépendamment de ces trois postulats. En d'autres mots, la rationalité existe sans la théorie du choix rationnel.

La position de Boudon signifie qu'il y a d'autres options que la théorie du choix rationnel qui sont propres à l'individualisme méthodologique et d'autres aussi qui lui sont étrangères. Il y a donc des options qui sont radicalement distinctes et d'autres qui ne diffèrent que de façon marginale parce qu'elles partagent certains des postulats qui sous-tendent la théorie du choix rationnel. La plupart des discussions dans les articles me semblent s'articuler à partir de questions qui sont propres à l'individualisme méthodologique. À mon avis, une option radicale, une option qui se trouverait tout à fait à l'extérieur de l'individualisme méthodologique, devrait être capable de spécifier des éléments invérifiables dans les faits qui n'impliqueraient pas des prémisses individualistes (James, 1984). Une telle option serait plus holistique qu'individualiste, et je crois que sa logique explicative serait fonctionnaliste. Par conséquent, une option spécifiant des éléments invérifiables dans les faits qui font intervenir des prémisses individualistes a quelque chose en commun avec la théorie du choix rationnel et ne se démarque pas de façon radicale de cette dernière. Selon mon interprétation des articles, les critiques de la théorie du choix rationnel se situent à l'intérieur de l'individualisme méthodologique. Cela est évident en ce qui concerne Boudon. Si les autres auteurs ne sont pas des individualistes méthodologiques dans les faits, ils devraient être en mesure de montrer que leurs critiques de la théorie du choix rationnel n'entraînent pas de prémisses individualistes.

Une fois toutes les opinions réunies, le terrain commun que partagent les partisans du choix rationnel et ses critiques internes pourrait sembler tout à fait hors de propos. Mais il n'en est rien selon moi. D'après Laitin, à mesure que les modèles formels sont normalisés, « les hypothèses de rationalité » (c'est-à-dire les hypothèses du « choix rationnel ») s'affaiblissent de plus en plus, mais elles ne sont pas faibles au point d'amener l'auteur à abandonner l'individualisme méthodologique. Son étude se rabat plutôt sur des hypothèses qui sont fondamentales pour l'individualisme méthodologique, mais qui ne sont pas propres à la théorie du choix rationnel. L'étude modèle l'action rationnelle plutôt que le choix rationnel lorsque ce dernier est spécifié à l'aide des postulats d'instrumentalisme, d'analyse coût-bénéfice et d'égoïsme. À mon avis, le nœud central de l'individualisme méthodologique est bien l'action rationnelle. Il s'agit d'une notion importante parce qu'elle constitue un terrain commun. Si Laitin a raison de soutenir que les hypothèses du choix rationnel sont floues, il nous faut approfondir ce nœud central.

Selon Boudon, ce que j'appelle la théorie de l'action rationnelle est constituée des postulats déjà énumérés : individualisme, compréhension et rationalité. Plusieurs conséquences intéressantes découlent de cette proposition. Elle introduit le sens dans la théorie de l'action rationnelle. L'analyse de l'action rationnelle devient une forme d'herméneutique qui suppose la reconstruction des motivations et des raisons des acteurs. Dans les mots de Schutz (1951), elle suppose l'identification et l'analyse des motifs « afin de » parce que la rationalité précisée dans le troisième postulat est téléologique ou orienté vers des fins. Si tout cela est vrai pour la théorie de l'action rationnelle, ce doit l'être aussi pour la théorie du choix rationnel, étant donné que cette dernière n'est qu'une extension de la première. La théorie du choix rationnel ne fait qu'imposer des restrictions au sujet du type de raisons et de fins qui sont censées motiver l'action individuelle.

Le fait que les théoriciens du choix rationnel et certains de leurs critiques partagent un terrain commun est confirmé par Campbell qui, après avoir passé en revue quelques études récentes dans ce domaine, déclare : « Bref, les théoriciens du choix rationnel reconnaissent que les structures normatives et cognitives servent à médiatiser l'action rationnelle et qu'il leur faut mieux intégrer une étude de ces structures dans leurs analyses » (p. 4). Cette position trouve également son pendant dans l'article de Boudon qui établit en fait une distinction entre la rationalité instrumentale et la rationalité normative et cognitive. Selon lui, la théorie du choix rationnel échoue face aux croyances et surtout à deux types de croyance : les croyances prescriptives ne portant pas à conséquences et les croyances cognitives non instrumentales.

Permettez-moi, cependant, de souligner deux différences entre Campbell et Boudon. Tout d'abord, ils se situent à deux niveaux différents. Boudon construit une philosophie de l'action et Campbell se situe au niveau d'un plan de recherche. L'un présente ce qui est davantage une philosophie des sciences sociales et l'autre s'intéresse à ce qui appartient en propre aux sciences sociales. En second lieu, à propos des limites de la théorie du choix rationnel, le mot clé chez Boudon est *croyance* et chez Campbell, *idée*. D'après ce que je peux voir, ce dernier mot n'a pas de signification claire ou technique.

Selon Campbell, les valeurs, les attitudes et les identités sont toutes des idées normatives. Par contre, les théories sur le monde qui précisent les relations de cause à effet sont des idées cognitives. Mais pourquoi ces entités sont-elles des *idées*? Pourquoi une identité est-elle une idée? Pourquoi une théorie est-elle une idée? Je vois bien ce que Campbell essaie de faire, mais je ne crois pas que l'usage courant de la notion « idée » puisse servir sa cause. Quelle est la structure d'une idée?

Une croyance suppose au moins la structure générale d'une attitude propositionnelle : « Je crois p ». Les attitudes propositionnelles ont des propriétés techniques. Elles sont intentionnelles en ce sens qu'elles sont orientées vers quelque chose. Elles sont aussi intentionnelles. Si je crois Y, il ne s'ensuit pas que je crois X, lorsque Y et X ont le même référent. Ensemble, ces propriétés ont servi à démarquer les sciences sociales des sciences naturelles, mais elles ne suffisent peut-être pas à éliminer une certaine forme d'holisme (Searle, 1995, p. 25 et suivantes; 1983). Prenons un autre exemple, cette fois plus près de nous. Charles Taylor (1985) considère que le social est constitué d'intentions et d'intensions, mais il n'est pas un individualiste méthodologique. Il a critiqué non seulement la théorie du choix rationnel, mais aussi les sciences sociales en général bien avant que la théorie du choix rationnel fasse son apparition. Je me demande donc si Boudon a pleinement spécifié ce qui est requis dans l'individualisme méthodologique.

De plus, sa position laisse croire qu'il y a des propositions (« p ») caractéristiques des croyances normatives et cognitives qui sont différentes les unes des autres et qui sont aussi toutes deux différentes des propositions contenues dans les croyances caractéristiques de la rationalité pratique. Je crois donc que son analyse pourrait bénéficier d'un approfondissement de la teneur de ces diverses croyances. Que sont précisément des propositions normatives, cognitives et pratiques? De plus, j'aimerais voir aussi une analyse plus détaillée des *systèmes* de croyances, ces réseaux qui englobent des croyances pratiques, normatives et cognitives. De quelle façon ces réseaux concordent-ils? Quelles sont les relations entre ces différences croyances? Enfin, comment motivent-elles l'action ensemble?

## LA RATIONALITÉ ET LE POLITIQUE

Campbell parle des idées à l'arrière-plan (les paradigmes et les sentiments du public), mais dans les contextes sociaux et politiques qui l'intéressent, il semble s'agir d'éléments de culture, pour utiliser un mot démodé. Ces idées paraissent plus tacites et plus généralement partagées que les idées « au premier plan ». Ce sont des *croyances* tacites qui sont relativement partagées au sein d'un certain groupe de référence. La diffusion de cette connaissance tacite délimite les frontières d'une culture. Les idées au premier plan (les programmes et les cadres) sont adoptées de façon plus dynamique et plus directe par la classe politique qui, sans hésiter, les propose, les expérimente ou les modifie pour tenter de les adapter aux principales contraintes qu'imposent les paradigmes et les sentiments du public à ce moment précis (p. 39).

Je ne suis pas certain que les paradigmes et les sentiments du public soient toujours des contraintes. Un étranger qui observe une autre culture pourra peut-être voir des choses qu'une personne ne verra pas de l'intérieur. Les croyances tacites que cet étranger repère empêchent peut-être les membres de cette culture de faire certaines choses justement parce qu'ils sont en mesure d'en faire d'autres. Toutefois, selon le raisonnement de Campbell, quelqu'un veut mettre au défi ou manipuler les paradigmes ou les sentiments du public parce qu'ils constituent des contraintes pour lui ou pour d'autres ; cela revient à admettre que ces sentiments/paradigmes ont déjà perdu un peu de leur efficacité. Ils ne sont plus aussi tacitement acceptés ou généralement diffusés qu'ils l'étaient auparavant.

De toute façon, les cadres et les programmes sont politiques ; ils sont façonnés et manipulés de façon délibérée par des acteurs politiques. Mais pourquoi ? Pourquoi un acteur politique tente-t-il d'évaluer les contraintes et les opportunités dans un domaine de concurrence et de lutte politiques ? À mon avis, au cœur de toute action politique, se trouve une certaine forme d'instrumentalisme, d'analyse coût-avantage et d'égoïsme. Un acteur politique décide comment bâtir son programme et encadrer son action de façon à maximiser les appuis et à minimiser l'opposition. Il existe un moment dans la vie politique, un moment décisif, qui suppose ce type de rationalité, et celui-ci me semble ressembler beaucoup à la rationalité associée à la théorie du choix rationnel. Il se peut évidemment que les acteurs ressentent un engagement envers des croyances prescriptives ou des croyances cognitives non instrumentales ; il peut s'agir d'acteurs ayant des principes et dotés d'une identité. Pourtant, s'ils veulent s'engager en politique, ils doivent avoir une pensée instrumentale ; ils doivent tenter d'évaluer les conséquences probables de diverses options politiques du point de vue d'un appui maximal et d'une opposition minimale. À mon avis, ces acteurs sont égocentriques en ce qui concerne au moins un certain éventail de situations politiques, même si les fins pour lesquelles ils travaillent apportent des avantages à d'autres qu'à eux-mêmes. Il est peu probable que quelqu'un qui est socialiste se sacrifie au point de faire campagne en faveur d'une révolution fasciste. Il pourra œuvrer en faveur d'une transition vers le socialisme, même si ce changement ne lui apporte pas d'avantages qui ne seraient qu'à lui.

Je ne suis pas certain qu'une telle approche ait beaucoup à voir avec l'économie. Lorsque je dis qu'une version du choix rationnel intervient ici, je ne prétends pas que les acteurs « tirent un profit » de diverses options en cents et dollars. Je ne prétends pas non plus que les acteurs tirent un profit monétaire de la valeur de leurs principes et de leur identité. Pourtant, même en l'absence d'un profit, on trouve dans l'interaction politique une forme de rationalité instrumentale égocentrique.

Peut-être y a-t-il, sous-jacente à cette perspective politique, une situation de conflit et de rareté. Il existe plus d'un principe dans le monde et aussi plus d'une identité. Lorsqu'il n'est pas possible de satisfaire simultanément tous les principes et toutes les identités, il y a rareté et conflit. L'interaction suppose encore alors la conception de stratégies et le choix de tactiques de la part d'acteurs cherchant à atteindre leurs fins. Elle

suppose également l'interdépendance du choix, ce qui est un présupposé essentiel dans la théorie des jeux.

À noter que j'ai passé sous silence les notions de marché, d'économie ou de conduite économique. Un exemple pourrait être utile ici. La théorie économique de la démocratie de Downs (1958) s'inspire beaucoup de la concurrence oligopolistique; plus précisément, elle étend les raisonnements de Hotelling aux systèmes des partis dans un espace unidimensionnel. Chez Down, les résultats fluctuent selon les changements d'hypothèses. Lorsque des activistes (par exemple, Aldrich, 1983) interviennent dans le parti, les conclusions de Down ne valent plus. Par conséquent, la théorie n'est peut-être pas solide. Cependant, il se pourrait aussi qu'il y ait certaines discontinuités entre la concurrence économique sur un marché et la concurrence politique. Les résultats ne sont pas solides à cause justement de ces discontinuités. Toutefois, même lorsqu'on fait intervenir des activistes, l'analyse spatiale de la concurrence politique demeure une analyse de l'action rationnelle.

Un modèle spatial qui englobe des activistes, et prend ainsi en compte l'engagement idéologique, peut faire intervenir la dynamique politique que j'ai mentionnée précédemment. Mais attention, cependant. Même si un modèle spatial n'a qu'une dimension, cette dimension est continue. Une situation de rareté et de conflit n'entraîne pas la continuité.

Permettez-moi donc maintenant d'analyser l'affirmation de Campbell, selon qui les théoriciens du choix rationnel doivent intégrer des structures normatives et cognitives (c'est-à-dire des idées) dans leurs analyses de la vie politique. À mon avis, c'est déjà fait, en ce sens du moins qu'il y a des théories de la conduite et de l'action politiques qui englobent les « idées », et ces théories sont compatibles avec la théorie du choix rationnel. En règle générale, ce sont des théories d'*interaction* et de *processus* qui permettent des engagements forts (par exemple, des identités ou des principes) chez un certain nombre d'acteurs dans une partie quelconque du processus, mais elles spécifient aussi des moments décisifs dans le processus d'interaction qui supposent une rationalité instrumentale égocentrique. Si ces théories précisent de tels moments, ce n'est pas parce qu'elles se fondent sur des analogies avec l'économie de marché, mais parce qu'elles sont sensibles à la dynamique du politique.

Ma position est donc la suivante : le politique fait ressortir avantagement les forces de la théorie du choix rationnel et de la théorie de l'action rationnelle. Cependant, Rule adopte une position différente : la théorie du choix rationnel, dit-il, est un rideau... jeté devant de grands domaines clés de la vie sociale. Ces domaines sont « les processus [...] au moyen desquels l'expérience sociale re façonne les fins de l'action sociale » (p. 58). De telles omissions sont particulièrement significatives dans les explications de la vie politique. « Le processus politique consiste pour une bonne part en appels éloquentes et éclairants qui visent à entraîner une modification des intérêts [...] » (p. 59). Je suis d'accord avec Rule, mais je crois que ce processus doit être approfondi et que Rule doit mieux défendre sa position avant qu'elle ne se révèle funeste pour l'analyse de la rationalité politique. Dans un court article, on ne peut évidemment pas tout dire.

À mon avis cependant, pour appuyer sa position, Rule devrait fournir une analyse du discours politique sans jamais faire appel à la stratégie. Je ne crois pas que ce soit possible parce que le discours politique est toujours politique et que le politique est incompréhensible, du moins pour moi, si on exclut la stratégie.

Il y a une différence cruciale entre le raisonnement de Rule sur l'action sociale et son raisonnement sur le politique. Dans le premier cas, les conséquences de l'action sociale ne sont pas médiatisées car l'expérience re façonne directement les fins d'une façon quelconque. Dans le second cas, ce sont les actes politiques qui assurent le lien entre l'expérience et une modification des fins. Il y a aussi une autre différence, mais moins importante. Dans son exposé sur la modification des fins sociales, c'est l'apparition d'un changement dans les fins qui motive sa critique de la théorie du choix rationnel. Pourtant, Rule n'insiste pas sur la modification en soi des intérêts, mais sur l'existence d'appels à le faire. L'échec ou le succès de ces appels ne semble pas avoir d'importance.

Rule évite une question que nous devrions poser avant de nous demander si une personne a modifié ses fins. Pourquoi un acteur lance-t-il des appels éloquentes en faveur d'une « modification des intérêts » ? Ces appels sont des actes illocutionnaires destinés à atteindre une fin politique face à des adversaires politiques qui poursuivent leurs fins et établissent leurs propres stratégies. Ces appels sont une tactique politique, liée à une plus vaste stratégie, le tout mis au service d'un but. Cela me semble bien être de la rationalité instrumentale égocentrique.

Enfin, où se situent ces appels dans le processus élargi auxquels ils se rattachent ? Qu'est-ce qui les déclenche ? Surviennent-ils après l'échec d'autres stratégies ? Se pourrait-il que les entrepreneurs fassent preuve de discrimination, mêlent les stratégies et utilisent des stratégies différentes pour des groupes différents ? L'étude de la stratégie des discours politiques est d'une grande utilité en analyse politique. En fait, Campbell a amorcé une telle étude. Riker (1996) a écrit tout un livre sur ce sujet. Les travaux de Skinner sont également pertinents (Tully, 1988). En se concentrant sur les différences idéologiques et les conflits politiques, Skinner utilise la théorie de l'acte de parole pour réfléchir sur la façon dont on peut manipuler stratégiquement des conventions en exploitant les forces illocutionnaires du langage.

## CONCLUSION

En réfléchissant sur ces articles, je suis porté à croire que la théorie du choix rationnel et la théorie de l'action rationnelle ne sont pas des théories sur l'individu en soi, même si elles se rattachent à l'individualisme méthodologique. Ce sont des théories sur les processus et l'interaction au fil des années. Je continue à les trouver très précieuses pour l'analyse politique ; c'est sans doute parce que je crois que la rationalité politique exige des théories sur le rationnel. ◆

**BIBLIOGRAPHIE**

- ALDRICH, J. H. (1983), « A Downsian spatial model with party activism », *American Political Science Review*, n° 77, p. 974-990.
- DOWNS, A. (1958), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper Collins.
- JAMES, S. (1984), *The Social Content of Explanation*, Cambridge et New York, Cambridge University Press.
- RIKER, W. H. (1996), *The Strategy of Rhetoric: Campaigning for the American Constitution*, New Haven and London, Yale University Press.
- SCHUTZ, Alfred (1951), « Choosing among projects of action », *Philosophy and Phenomenological Research*, n° 12, p. 76-97.
- SEARLE, John (1995), *The Construction of Social Reality*, New York, Free Press.
- SEARLE, John (1983), *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge et New York, Cambridge University Press.
- TAYLOR, Charles (1985), *Philosophy and the Human Sciences, Philosophical Papers 2*, Cambridge et New York, Cambridge University Press.
- TULLY, J. (1988), *Meaning and Context*, Princeton (NJ), Princeton University Press.